



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS

LOGO
ÉTABLISSEMENT

DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE FONDS SOCIAL

(Délibération du conseil d'établissement n°..... du.....)

ANNÉE SCOLAIRE : N° dossier : Date :

L'Elève :

NOM : Prénom : Classe :

Date de Naissance :

Régime scolaire : Externe Demi-Pensionnaire Interne

Bourses : Nombre de parts :

Nom du responsable légal :

Situation familiale : Concubinage Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Séparé(e)

Adresse :

Téléphone :

Adresse de l'élève (si différente de celle des parents) :

COMPOSITION DU FOYER

	Nom	Prénom	Date de naissance	Activité prof. ou Ets scolaire (classe)	Observations
PERE Ou beau-père Ou représentant légal					
MERE Ou belle-mère Ou représentante légale					
ENFANTS (vivant au foyer)					
AUTRES					

L'assistant de service social ou le gestionnaire reste à votre disposition si vous rencontrez des difficultés pour la constitution de ce dossier.

Définition :

Le Fonds Social est destiné à **aider les familles en difficulté financière** à faire face aux dépenses liées à la scolarité sous forme d'aide financière versée directement aux familles, prestations en nature (achat matériels scolaires...) ou prise en charge des frais de restauration ou des frais d'internat.

Information :

Chaque situation est examinée individuellement par le chef d'établissement et la commission d'attribution, dans le respect de l'obligation de confidentialité.

L'aide n'a pas un caractère automatique. Elle est totalement indépendante des bourses et peut s'y ajouter. A la différence des bourses, les fonds sociaux permettent de prendre en compte des situations particulières et temporaires.

Pour solliciter une aide du fonds social, remplir ce dossier.

Ce dossier servira pour toutes demandes d'aide sauf changement de situation familiale.

Critères d'attribution (à cocher) :

- ÉLÈVE BOURSIER
- QUOTIENT FAMILIAL ≤ 1400 XPF
- SURENDETTEMENT DU MENAGE
- ÉLÈVE BENEFICIAIRE DU COMPLEMENT FAMILIAL CPS OU DU REGIME RSPF
- ENVIRONNEMENT FAMILIAL DESTRUCTURÉ, FAMILLE MONOPARENTALE, FAMILLE NOMBREUSE
- ÉLÈVE PARENT
- ÉLÈVE SUIVI PAR LES SERVICES SOCIAUX
- ÉLÈVE HEBERGÉ EN FAMILLE D'ACCUEIL OU EN INSTITUTION
- AUTRES

Nature de la demande :

- FOURNITURES ET MATERIELS SCOLAIRE.....
- TENUES VESTIMENTAIRES SCOLAIRES :
- MANUELS SCOLAIRES :
- BESOINS VITAUX : vêtements, alimentaires
- FRAIS DE DEMI-PENSION ET INTERNAT
- BESOINS PERI-EDUCATIFS : Transports et sorties scolaires, frais de voyage et de séjour.....
- FRAIS MEDICAUX ET PARAMEDICAUX (soins bucco-dentaires, optiques, appareils auditifs ou dentaires, orthophonie, etc)
- FRAIS DE STAGE (autres que ceux remboursés par l'établissement)
- FRAIS D'INSCRIPTION A UN ORGANISME DE FORMATION (conservatoire, CNED, etc.)
- AUTRES :

IMPORTANT :

Fournir selon le cas : la facture, le devis, la référence précise des livres ou du matériel demandé et leur prix.

Observations :

.....

PIECES A JOINDRE

- Carte CPS
- Complément Familial (CPS)
- Relevé d'information des revenus familiaux de l'année fournis par la CPS
- Justificatifs de dépenses (loyers, crédits, redevance eau, électricité, téléphone...)
- En cas de changement de situation, fournir des justificatifs de ressources récentes (derniers bulletins de salaires), éventuellement crédits.

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur ce dossier, toute omission pouvant entraîner l'ajournement ou l'annulation de la demande d'aide.

Signature du responsable légal

PARTIE RESERVEE A L'ETABLISSEMENT

Suggestion d'aide à l'attribution :

Le calcul du quotient familial : $\frac{\text{Revenu brut mensuel} + \text{prestations familiales}}{\text{Nombre de points de charges}}$: =

Le régime CPS (inscrit à côté de la date de validité à l'intérieur de la carte) :

A cocher	Régime CPS	Attribution d'aide
	RSPF	L'aide est automatique
	RGS	Si complément familial, l'aide est automatique
	RGS	Si pas de complément familial, se renseigner sur les revenus et les charges
	RNS	Si ce n'est pas une profession libérale, l'aide est possible, sinon se renseigner sur les revenus et les charges
	RSS	Se renseigner sur les revenus et les charges
	Pas de carte CPS	Aides urgentes, se renseigner sur les revenus et les charges

Avis de la commission :

	Date	Nature de l'aide	Montant de l'aide	Avis
1				
2				
3				
4				
5				